



« Un bateau pour Gaza » Premiers éléments de bilan de la campagne française

La campagne française a été initiée dès l'été 2010, par le « Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens » et « la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine ». Menée démocratiquement et en toute transparence, elle a reçu le soutien et l'adhésion de nombreuses associations et organisations ainsi que de très nombreux collectifs nationaux, régionaux et locaux.

Elle s'est inscrite dans une campagne internationale, composées de coalitions d'une vingtaine de pays engagées dans la Flottille 2, un an après la première Flottille en 2010. Cette dynamique a permis que se crée un front international élargi contre le blocus illégal et inhumain de Gaza.

Elle a eu un large écho dans la société palestinienne, aussi bien à Gaza qu'en Cisjordanie.

La campagne française constitue un événement sans précédent dans l'histoire déjà longue de la solidarité avec les Palestiniens dans notre pays. Largement rassembleuse, elle a réuni des forces citoyennes d'opinions diverses et de toutes générations. Elle a bénéficié du soutien de personnalités, d'organisations, d'élus français et européens, de collectivités territoriales, bien au-delà de ceux qui se mobilisent habituellement dans les actions en faveur de la Palestine.

Pendant plusieurs mois, des collectifs locaux se sont impliqués avec détermination dans des initiatives de collectes sur les marchés, dans les quartiers populaires et les universités. Ils ont multiplié les débats de proximité sur la situation de Gaza et des Palestiniens. Nous saluons tous ces efforts militants, qui ont permis à de simples citoyens de se sentir concernés et impliqués dans la mobilisation nécessaire pour mettre un terme au blocus total qui frappe Gaza. Rappelons que ce blocus a aussi pour conséquence l'absence de liberté de circulation pour les Palestiniens entre la Cisjordanie et Gaza.

Cette mobilisation exceptionnelle a permis de collecter 700 000 euros, auprès d'un nombre très large de donateurs : 95 % des dons viennent de particuliers et 85 % sont inférieurs à 100 euros. Cette mobilisation a permis à la campagne française d'engager deux bateaux, le « Louise Michel » et « Le Dignité-Al Karama », dans la Flottille internationale.

Cette deuxième Flottille a dû faire face à une stratégie israélienne puissante visant à étendre le blocus de Gaza à l'ensemble de la Méditerranée. Elle a bénéficié du soutien incroyable, mais particulièrement appuyé, du gouvernement grec soutenu par l'Union Européenne, le Quartet et le secrétaire général de l'ONU. Le gouvernement grec a mis en œuvre, pour le compte du gouvernement israélien, un inimaginable blocus des bateaux de la Flottille dans ses ports, violant ainsi ouvertement et froidement le droit de libre circulation et la Convention des droits de la mer. Harcèlement administratif et sabotage ont neutralisé les bateaux et ont permis au gouvernement israélien d'annoncer avec « fierté », le lundi 4 juillet, que la Flottille internationale était morte : il a d'ailleurs remercié pour cela les différents gouvernements, spécialement le gouvernement grec... Quelques jours plus tard, le blocus se déployait également dans les aéroports européens en bénéficiant des mêmes complicités.

Dans ce contexte inédit, le fait que le bateau français, « Dignité-Al Karama », ait réussi à prendre la mer le 4 juillet a jeté la consternation parmi les partisans du blocus. Réalisant un véritable périple pendant deux semaines, il a finalement, avec à son bord des militants internationaux et français, atteint les eaux internationales à quelques miles de Gaza ! Il a démontré ainsi que la Flottille n'avait pas renoncé et que la stratégie israélienne soutenue par toutes ces forces au niveau mondial et européen pouvait être mise en échec. Pendant deux semaines, ce « petit Poucet des mers », symbole de la Campagne française et de la Flottille internationale, a tracé sa route vers Gaza, porteur de la solidarité internationale contre le blocus.

C'en était véritablement trop pour le gouvernement israélien ! Il a, avec des moyens considérables et totalement disproportionnés, arraisonné le mardi 19 juillet, dans les eaux internationales et donc en toute illégalité, le « Dignité-Al Karama. Cet arraisonnement s'est fait en déployant cinq bateaux militaires et sept bateaux commandos - 150 soldats - contre un petit bateau de plaisance de 16 mètres avec 16 personnes à



bord ! Il a été l'expression de la démesure israélienne contre ce qui constitue à ses yeux la menace numéro un : la mobilisation citoyenne porteuse du droit comme facteur essentiel de la solution aux problèmes que connaît le Proche-Orient.

La campagne a eu un impact médiatique fort et international. La couverture médiatique a été constante depuis le début de la campagne, notamment dans la Presse quotidienne régionale. Plusieurs centaines d'articles, dépêches et interviews ont été publiés dans le monde, notamment en Egypte et en Tunisie. La page Facebook de la campagne a été une des plus consultées en France. Le nom des deux bateaux et de notre campagne sont connus partout dans le monde. Tout cela a permis que, pendant six mois, la question du blocus de Gaza revienne dans l'actualité brisant ainsi mondialement le silence dans lequel veut l'enfermer le gouvernement israélien. La campagne a trouvé un écho médiatique inédit qui a fait perdre à Israël la « guerre de l'image ».

Le gouvernement français quant à lui, a réaffirmé officiellement et à plusieurs reprises que le blocus de Gaza devait être levé. Pour autant, il n'a eu de cesse de mettre en garde toute participation de ressortissants français à cette Flottille, donnant ainsi raison par avance à l'intervention israélienne. Il a, certes, apporté l'aide normale du Consulat pour rapatrier les passagers. Mais il n'a pas condamné l'arraisonnement, pas plus qu'il n'a protégé un bateau battant pavillon français victime d'un acte de piraterie, non plus que ses passagers littéralement kidnappés par l'armée israélienne dans les eaux internationales.

La lutte contre le blocus de Gaza est ainsi entrée dans une nouvelle étape positive. Malgré l'arsenal politique, médiatique et militaire déployé par le gouvernement israélien, de plus en plus de citoyens dans le monde n'acceptent pas ce déni de justice et du droit international que constitue ce blocus de la bande de Gaza dont souffre depuis plus de 4 ans les 1,5 millions de Palestiniens. L'incroyable épopée du « Dignité-El Karama » a clairement démontré à la face du monde que la légitimité était du côté de ceux et celles qui s'engagent contre ce blocus et non pas du côté du gouvernement israélien.

La Campagne « Un bateau français pour Gaza », a pris des engagements durables de mobilisation en lien avec les associations partenaires de la bande de Gaza. Nous avons la responsabilité de poursuivre et d'élargir cette campagne : les Palestiniens ne doivent plus subir ce blocus qui n'est en rien allégé contrairement aux dires israéliens et autres.

Toute cette campagne donne de l'espoir aux Palestiniens et leur montre qu'ils ne sont pas isolés et qu'au contraire c'est la politique israélienne qui l'est de plus en plus aux yeux des peuples du monde.

La Campagne « Un bateau française pour Gaza » n'a pas dit son dernier mot ! Elle va poursuivre son travail et son engagement citoyen, en lien avec la Flottille internationale.

Sans attendre, des démarches juridiques vont s'engager :

- intervention auprès du gouvernement français pour qu'il prenne ses responsabilités et exige que le bateau « Dignité-Al Karama » soit restitué sans délai tandis qu'il a été illégalement astreint dans le port d'Ashdod ;
- intervention juridique contre le gouvernement israélien pour l'arraisonnement dans les eaux internationales du bateau et le kidnapping de ses passagers ;
- intervention juridique auprès du gouvernement grec pour que le bateau « Louise Michel », toujours bloqué au port du Pirée, soit libre.

Le blocage des bateaux a entraîné des dépenses importantes, notamment en frais juridiques, qui s'ajoutent à l'achat des deux bateaux. Les fruits de la collecte ont été utilisés. Un bilan financier précis sera communiqué, dès la rentrée pour rendre compte en toute transparence aux organisations, aux collectifs et aux donateurs qui se sont impliqués.

Notre indignation reste entière et notre détermination à poursuivre et élargir encore la mobilisation française et internationale contre le blocus de Gaza et pour la reconnaissance des droits des palestiniens.

Nous appelons à rester mobilisés pour, ensemble, prendre de nouvelles initiatives : la légitimité et le droit sont de notre côté ! Nous briserons le blocus de Gaza !